

MAGAZINE MUNICIPAL D'ARGELES-SUR-MER

GRANOTES

N° 167
AOÛT/SEPT. 2025



DOSSIER

LA RENTRÉE 2025
3 GRANDS PROJETS
AU SERVICE DES ÉCOLIERS,

SERVICE PUBLIC
MAISON DE LA MER
UNE NOUVELLE PORTE,
OUVERTE SUR LE LITTORAL

TOURISME
OFFICE DE TOURISME
UN LIEU À LA HAUTEUR
DE L'EXPÉRIENCE ARGELÈS-SUR-MER !





Directeur de publication :
Antoine Parra, maire d'Argelès-sur-Mer

Conception - Rédaction - Maquette :
Delphine Bastide - Anthony Schmitt - Célia Bennes
Christophe Prévost-Debaixieux

Service communication :
Mairie – Allée F. Buisson
66700 Argelès-sur-Mer – Tél. 04 68 95 34 26
com@ville-argellessurmer.fr

Photos : Ville d'Argelès-sur-Mer / Office de Tourisme

Août 2025
Tirage : 8 900 exemplaires
Impression : Web Service Production
66700 Argelès-sur-Mer



ZAPPING p 04

Ils sont passés par Argelès-sur-Mer cet été !
Ponte supposée d'une tortue caouanne sur la plage des pins
Visite du jury des Villes et Villages Fleuris
Deux ministres et 40 jeunes espagnols en pèlerinage plage Nord

SOLIDARITÉ p 09

La semaine bleue
Le futur Tiers-Lieu se dessine
Bientôt des jardins familiaux
Plages : Accueil renforcé pour les personnes à mobilité réduite
Maison de santé

ENVIRONNEMENT p 12

Déchets verts
Des aides pour rénover votre logement
Projet de REUT : La 1^{ère} pierre est posée !

SÉCURITÉ p 16

Le nouveau centre d'incendie et de secours est opérationnel !

MOBILITÉS p 18

Pistes cyclables : Du lycée au port, à bicyclette !
Navettes : Un Pass gratuit pour tous les Argelésiens !

RENTÉE SCOLAIRE p 20

Trois grands projets au service des écoliers et des familles

VIE LOCALE p 24

École municipale de Musique
Vie associative
40 ans de cinéma à Argelès avec Cinémaginaire et ses amis

ATTRACTIVITÉ p 28

Office municipal de Tourisme :
Un lieu à la hauteur de l'expérience
Maison de la Mer :
Une nouvelle porte, ouverte sur le littoral

ATTRACTIVITÉ p 34

Du nouveau dans le commerce

FESTIVITÉ p 36

Les temps forts de l'Espace Jean Carrère
Les Médiévales Fantastique
És festa major !

FOCUS p 43

Laurent Cassagne, écrivain argelésien

Argelès-sur-Mer Une ville pour tous Édito



Madame, Monsieur, Mes chers concitoyens,

Durant juillet et août, l'été s'est installé dans notre belle commune, nous permettant de nous retrouver autour de nos traditions, de nos rendez-vous festifs et des projets qui façonnent l'avenir d'Argelès-sur-Mer.

Cette période estivale, si chère à notre identité catalane, est aussi l'occasion de mesurer le chemin parcouru ensemble et d'ouvrir de nouvelles perspectives pour Argelès-sur-Mer.

Parmi les moments forts de cet été, le festival musical Bacchus à Valmy, les Auteurs à la plage, la Traviata jouée devant un millier de personnes Place Gambetta, les grands concerts musicaux à la plage (Al Chemist, Yuri Buenaventura, Deluxe, Gold et Massbeat), les vendredis tradi à la Place République, les samedis au village, Racou Jazz et la fête du Racou, le festival « En piste », la Fête catalane, les feux d'artifices au port, « Classiques en août » dans le nouvel écrin de verdure de Valmy, etc...

Ces animations municipales - gratuites - sont bien plus que de simples événements : elles sont le cœur battant de notre été, un symbole vivant de notre culture et de notre unité. Je tiens à saluer ici l'engagement des jeunes, des anciens, de notre service « festivités » et de l'ensemble de vos élus qui œuvrent à la réussite de cette dernière saison estivale.

Merci aux bénévoles, aux associations et à toutes celles et ceux qui s'investissent pour faire vivre notre commune. Nous aurons plaisir à vous retrouver pour notre traditionnel forum des associations le 06 septembre prochain au Bois des pins.

Nous espérons que cet été fut pour chacun une parenthèse bienveillante, riche en découvertes et nouvelles rencontres.

Au-delà des festivités, la vie municipale continue de suivre son cours, avec la même volonté de répondre aux besoins du quotidien et de préparer l'avenir. Ainsi, plusieurs travaux de voirie ont été engagés avant l'été comme le dernier tronçon de la piste cyclable Neguebous-Charlemagne. Ils visent à améliorer la sécurité, le confort de circulation et l'accessibilité de tous. Ces travaux, parfois contraignants, sont menés avec un souci constant de concertation et d'efficacité.

Dans le même temps, le chantier de la Maison de la Mer touche à sa fin et pourra accueillir prochainement la nouvelle Capitainerie et le Parc marin.

Je sais pouvoir compter sur votre compréhension et votre soutien dans ces projets structurants. Ils traduisent une ambition simple mais essentielle : faire d'Argelès-sur-Mer une commune toujours plus agréable à vivre, fidèle à son histoire mais résolument tournée vers l'avenir.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle rentrée

Antoine Parra
Maire d'Argelès-sur-Mer
Président de la Communauté de communes
Albères - Côte Vermeille - Illibérès

Zapping Ils sont passés par Argelès-sur-Mer cet été !

Des auteurs à la plage !

Après le succès de l'an dernier, Les Auteurs à la Plage étaient de retour en bord de mer ! Cet événement littéraire* a de nouveau permis de belles et riches rencontres avec des auteurs de renom et des personnalités de l'actualité littéraire. Des rencontres parfois poignantes, comme ce fut le cas avec Paul et Sophie El Kharrat, et toujours conviviales.

* En partenariat avec le Centre Méditerranéen du Livre et avec le soutien de l'AMF 66



Aurore Bergée



Romain Puértolas



Étienne Sésma



Paul et Sophie El Kharrat



Jean-Michel Fauvergue

Bacchus festival

Du 5 au 7 juin dans le parc municipal de Valmy, le Bacchus Festival a une fois de plus prouvé qu'il était LE rendez-vous incontournable des épicuriens. 15 000 festivaliers ont goûté et apprécié cette cuvée 2025 qui mêlait harmonieusement légendes et jeunes pousses de la scène musicale française aux délices et vins* du Roussillon. Rendez-vous du 4 au 6 juin 2026 pour une nouvelle édition du Bacchus Festival !

* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.



Cali



Michel Polnareff



Pascal Obispo



Sinclair



FFF



Mc Solaar



The Rabeats



Pierre Garnier



Yuri
Buenaventura

Après des tournées à guichets fermés dans le monde entier, le petit Prince de la salsa colombienne a fait vibrer pas moins de 5000 personnes avec une énergie contagieuse et des titres emblématiques, le 21 juillet dernier au centre-plage.



Gold

Le groupe de rock culte de la scène musicale française a attiré cet été beaucoup de personnes, qui ont chanté et dansé sur les tubes phares du groupe « Plus près des étoiles », « Capitaine abandonné »... Un événement incontournable qui a conclu les grands concerts de l'été de la meilleure des manières.

Deluxe

Un raz-de-marée groove et moustachu a déferlé sur l'esplanade Charles Trenet, le 4 août. Deluxe a emporté et envoûté la foule (nombreuse) avec son show musical explosif et sa bonne humeur communicative.



Zapping La culture accessible pour tous !



Festa de la Sant Joan

Comme chaque année, la flamme du Canigó a embrasé le grand feu de la Saint-Jean, le 22 juin dernier. Cet événement traditionnel catalan, qui marque l'arrivée de l'été, a été célébré comme il se doit par de nombreux argelésiens, le tout dans une ambiance chaleureuse et conviviale.



Massbeat

Massbeat, le phénomène Pop Funk, a brillamment assuré la première partie de Deluxe, le 4 août. Les Perpignanais ont fait monter la température sur l'esplanade Charles Trenet, notamment avec des reprises musicales personnalisées, pour le plus grand bonheur du public.



AK Maral

La culture kirghize était à l'honneur cet été, à l'occasion de la représentation du Ballet National de la République du Kirghizstan*. Un voyage culturel qui a permis aux petits et grands de s'émerveiller au gré des danses, des musiques, des instruments insolites et des costumes traditionnels.

*En partenariat avec le Festival Danses et Musiques du Monde d'Amélie-les-Bains



les Samedis au Village

En juillet et août, Les Samedis au Village ont transformé le centre-ville en scène à ciel ouvert et émerveillé petits et grands, à quatre reprises. Merci aux Saturnales et à tous les artistes de rue pour ces spectaculaires et poétiques soirées estivales.

Diad'Argelès et Fêtes catalanes

Au village comme à la plage, ces soirées festives à la sauce catalane ont régalié le public. Danseurs du Foment de la Sardane, chorale des Cantaires d'Argelès, Gegants de la Colla Gegantera i cultural catalan d'Argelers, castellers, fanfares et bien d'autres ont conquis toutes les générations.



Fête du Racou

Le 18 juillet dernier, la Fête du Racou a réuni des milliers d'habitants et de visiteurs, venus goûter à l'ambiance de ce recoin singulier et se laisser transporter par l'effervescence festive et musicale.



La Traviata

Enfants, adolescents, jeunes adultes, amateurs d'opéra ou simplement curieux... Plus d'un millier de personnes ont assisté à la représentation de la Traviata de Verdi, offerte par la Ville* dans le cadre du Festival International d'Art Lyrique d'Argelès (FIALA). Dirigés par Daniel Tosi, musiciens et chanteurs ont conquis l'auditoire par leur talent.

* Avec la complicité de l'association des Amis d'Alain Marinaro.



Zapping Instantanés

Stage bénéfique pour les épéistes françaises championnes du monde par équipe

Ville Top partenaire de la Fédération Française d'Escrime, Argelès-sur-Mer a accueilli l'équipe de France féminine d'épée en stage, du 30 juin au 5 juillet dernier, en partenariat avec la Société d'escrime argelésienne. Ce stage intensif (et sous hautes températures) pour préparer les championnats du monde de Tbilissi (Géorgie) s'est avéré bénéfique. Marie-Florence Candassamy, Alexandra Louis Marie, Eloise Vanryssel et Lauren Rembi ont survolé la compétition et remporté le titre mondial d'épée par équipe, le 26 juillet. L'épée tricolore n'était plus montée sur la plus haute marche du podium mondial de l'épreuve par équipe depuis 2008.



Visite du jury des Villes et Villages Fleuris



Le 24 juillet dernier, la Ville a accueilli le jury des Villes et Villages Fleuris en vue du maintien de sa 3^e fleur. A bord d'un petit train spécialement affrété, et guidés par les élus et des agents municipaux, les membres du jury ont pu admirer les aménagements paysagers réalisés depuis l'obtention de la 3^e fleur en 2021. Parmi eux : le square de la Maïnada, l'Office de Tourisme transformé et son parvis, la Maison de la Mer et sa toiture-jardin... sans oublier la myriade de petits espaces verts "semés" par nos agents du service des Espaces verts.

La décision du jury est attendue en octobre.

Deux ministres et 40 jeunes espagnols en pèlerinage plage Nord

Le 24 juillet dernier, la municipalité et l'association FFREEE ont accueilli une quarantaine de jeunes espagnols engagés dans le programme Ruta al exilio (sur le chemin de l'Exil), accompagnés de deux ministres du Gouvernement espagnol : Sira Rego, ministre de la Jeunesse et de l'Enfance, et Àngel Víctor Torres, ministre de la Mémoire Démocratique. Ruta al exilio permet, chaque année à des jeunes espagnols de visiter les lieux de mémoire de l'Exil républicain, tel que le Monolithe du camp d'Argelès, situé plage Nord.



Ponte supposée d'une tortue caouanne sur la plage des pins

C'est une première pour notre commune !

Le 14 juillet dernier, une tortue caouanne a été aperçue à l'aube sur la plage des pins, entre le poste 3 et le grand hôtel du Lido. Elle est possiblement venue pondre et enfouir ses œufs dans le sable. C'est pourquoi, depuis, la Ville et le Parc Naturel Marin du Golfe du Lion ont œuvré de concert à protéger le périmètre de ponte supposée. Seule l'éclosion avérera la ponte. Celle-ci pourrait survenir entre fin août et mi-septembre, selon les conditions climatiques. Les scientifiques du parc marin sont à l'affût !

Comment agir en cas d'observation d'une tortue marine :

- Prévenir immédiatement le Parc marin au 04 68 68 40 20
- Garder une distance de 10 mètres minimum
- Éteindre toute lumière artificielle
- Ne pas utiliser de flash pour photographier
- Ne pas toucher la tortue, ni les œufs
- Rester calme et silencieux.



Solidarité

S'épanouir et vieillir en bonne santé

la Semaine BLEUE !

Bouger ensemble...

pour entretenir la flamme !

DES ACTIVITÉS GRATUITES POUR LES + DE 65 ANS

Du 04 au 12 octobre, Argelès-sur-Mer met les aînés à l'honneur. Pour la 2^{ème} année consécutive, la Ville s'inscrit dans le programme de la Semaine Bleue, semaine nationale des retraités et personnes de 65 ans et plus.

Thématique de cette année 2025 : Vieillir, une force à partager ! Parce que nous avons autant besoin de nos aînés qu'ils ont besoin de nous, le mot d'ordre de cette semaine est :

« Restons en lien ! ».

Au programme :

Samedi 04 octobre

17h30-20h00 : Soirée spectacle avec Antoine Donneaux (lire p.38) (espace Jean Carrère)

Dimanche 05 octobre

14h30 : Ciné-goûter intergénérationnel (cinéma Jaurès)

Lundi 06 octobre

9h00-10h00 et 10h15-11h15 : Atelier Bien Bouger (salle Buisson ou Maison Sport Santé)

10h00-11h30 : Atelier d'initiation à la méditation (salle Nicolas Rabat, parking du Grau)

13h00-13h45 : Aquagym (piscine AlberAquatic)

14h00-16h00 : Visite guidée de l'église Notre-Dame-del-Prat

14h00-16h00 : Atelier numérique sur le thème "Restons en lien" (CCAS, bd Herriot)

Mardi 07 octobre

9h00-10h00 et 10h15-11h15 : Atelier Bien Bouger (salle Buisson ou Maison Sport Santé)

12h00-12h45 : Aquagym (piscine AlberAquatic)

15h00-17h00 : Atelier numérique "Restons en lien" (CCAS, bd Herriot)

17h00-20h00 : Visite guidée "Visionarium aux Caves de Bhyrr", à Thuir.

Mercredi 08 octobre

09h00-11h00 : Atelier numérique "Restons en lien" (CCAS, bd Herriot)

10h00-12h00 : Atelier "Seniors, restez mobiles" (salle Buisson)

14h00-16h00 : Atelier ludique "Tous piétons" (salle Buisson)

* animé par le Comité départemental de la Prévention routière

14h30-16h00 : Atelier d'initiation à la méditation (salle du 14 Juillet)

Jeudi 09 octobre

09h00-11h00 : Atelier numérique "Restons en lien" (CCAS, bd Herriot)

9h00-10h00 et 10h15-11h15 : Atelier Bien Bouger (salle Buisson ou Maison Sport Santé)

12h00-12h45 : Aquagym (piscine AlberAquatic)

14h00-17h30 : Thé dansant (salle Buisson)

Vendredi 10 octobre

09h00-12h00 : Atelier numérique "Restons en lien" (CCAS, bd Herriot)

09h00-12h00 : Visite guidée du site de Paulilles et de l'atelier des barques catalanes.

Après-midi aux saveurs catalanes : (parc municipal de Valmy)

13h30 : atelier de cuisine catalane

16h00 : conférence sur l'histoire de la cuisine catalane

07h30 : initiation à la sardane

19h30 : Dégustation conviviale des mets de l'atelier

Samedi 11 octobre

10h00-12h00 : Marche bleue commentée "Valmy au naturel"

14h00-18h00 : Défilé de mode intergénérationnel

(Tiers-Lieu d'Argelès-sur-Mer, ancienne caserne des pompiers route de Sorède)

Dimanche 12 octobre

14h30 : Ciné-goûter intergénérationnel (cinéma Jaurès)

Le programme est susceptible d'évoluer. Renseignements et inscriptions, à partir du 15 septembre, auprès du CCAS d'Argelès-sur-Mer, 2 boulevard Herriot. Tel : 04 68 95 34 21

Horaires d'ouverture :
Lundi et Mardi : de 13h30 à 18h00
Mercredi et jeudi : de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
Vendredi : de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

Solidarité

Solidarités, handicaps et vivre-ensemble

Futur Tiers-Lieu :

Un espace de vie sociale se dessine

Et si l'ancienne caserne des pompiers devenait un lieu de vie, d'échanges, de créativité et de solidarité ouvert à tous ? C'est le pari que fait la municipalité avec le projet de Tiers-Lieu.



Le 15 juin dernier, la municipalité a convié les riverains à une "voisinade" : une matinée conviviale d'échanges et de découverte, en avant-première, de l'esprit du futur Tiers-Lieu.

Dès son élection, en 2020, la municipalité avait en projet de créer une Maison des Solidarités. Au fil du temps, l'idée a mûri et évolué vers un projet de tiers-lieu. Dans le même temps, se profilait le départ des sapeurs-pompiers pour une caserne flambant neuve. Ainsi, afin d'éviter l'apparition d'une friche, la municipalité a décidé d'offrir une nouvelle vie à la caserne de la route de Sorède, en la transformant en Tiers-Lieu.

De quoi s'agit-il ? Espace hybride par excellence, le Tiers-Lieu est un espace ouvert à tous où chacun peut venir boire un café, assister à un spectacle, donner un coup de main à une association, manger un morceau, suivre une formation, participer à un atelier, faire quelques achats... C'est un lieu vivant et animé, qui favorise la rencontre, le partage et les initiatives collectives.

Écrire le projet avec les Argelésiens

La Ville travaille à déterminer le contenu de ce futur Tiers-Lieu avec un collectif citoyen, composé d'habitants, d'associations, d'artisans et d'acteurs économiques locaux. Animé par Aurélie Knafo, notre chargée de mission Tiers-Lieu de la Ville, le collectif a déjà de nombreuses idées : une cantine solidaire anti-gaspillage alimentaire, des ateliers de pratiques artistiques, un repair-café (atelier de réparation d'objet), des formations... Vous avez des idées et envie de vous impliquer dans ce projet ? Rejoignez le collectif !

1^{ères} esquisses à découvrir le 11 octobre

Pour vous faire une idée de ce que sera le futur Tiers-Lieu, la Ville et les membres du collectif mettent sur pied une grande journée portes-ouvertes. Prévue le

11 octobre 2025, sur le site de la caserne, elle vous donnera à voir les esquisses de la requalification du site et à découvrir les ateliers, animations et autres propositions solidaires, gourmandes ou encore artistiques qui trouveront place dans le futur Tiers-Lieu.

Rejoignez le collectif !
Contactez notre chargée de mission :
Aurélie Knafo, a.knafo@ville-argelessurmer.fr ou 07 89 43 66 09



Muriel Sagnol
ADJOINTE AU MAIRE
Déléguée à la Solidarité sociale
et la Lutte contre l'exclusion

« Ce projet de Tiers-Lieu est une traduction concrète de la ville que nous voulons pour nos concitoyens : une ville plus solidaire, plus ouverte, plus durable, plus créative.

En favorisant la mixité, l'inclusion et les échanges, le Tiers-Lieu sera un outil au service de la cohésion sociale, de la solidarité et du bien-vivre ensemble ».

Bientôt des jardins familiaux
au square de la Maïnada !

À Argelès-sur-Mer, il sera bientôt possible de louer une parcelle pour cultiver un potager ! Au cours du dernier trimestre 2025, la municipalité va aménager des jardins familiaux, sur une ancienne friche maraîchère jouxtant le square de la Maïnada. 28 parcelles individuelles de 75 à 142 m² vont y être créées. Chacune sera équipée d'une cuve à eau de 1m³ et d'un abri de jardin. Objectif des élus : permettre aux habitants ne disposant pas de jardin et aux revenus modestes, de cultiver un potager pour leurs besoins et ceux de leur famille. Ces jardins visent en effet à favoriser l'accès à des fruits et légumes sains et de saison. Les jardiniers devront respecter une charte de pratiques vertueuses de jardinage. Une attention particulière sera aussi portée à la consommation de l'eau.

Fruits, légumes, aromates... mais aussi lien social seront cultivés dans ces jardins ! Et afin que ce lien s'épanouisse, la municipalité prévoit, dans un second temps, la création d'un jardin partagé, sur le même site. Cultivé et animé collectivement par les habitants, pour les habitants.



L'appel à candidatures, pour l'obtention d'une parcelle au sein des jardins familiaux, sera lancé en toute fin d'année. En attendant, si vous avez des questions, vous pouvez contacter notre chargée de mission Transition alimentaire, Sarah Maurel, par mail : s.maurel@ville-argelessurmer.fr

Une ville pour tous, une place pour chacun

Plages : Accueil renforcé pour
les personnes à mobilité réduite

Pouvoir aller à la plage, profiter des joies de la mer... c'est le droit de tous, indépendamment des capacités physiques de chacun ! C'est pourquoi la municipalité d'Argelès-sur-Mer améliore un peu plus, chaque année, les infrastructures et services permettant aux personnes à mobilité réduite de profiter pleinement des plaisirs balnéaires. Ils sont nombreux : des places de stationnement sont dédiées aux personnes en situation de handicap, à proximité des entrées de plage. Des cheminements dallés sont installés et permettent d'accéder à chaque poste de secours. Selon les courants et la déclivité de la plage, des cordes d'aide à l'entrée et à la sortie de l'eau sont fixées. Des tiralos (fauteuils d'eau) sont à disposition aux postes de secours (sauf P5, pente trop forte). Le poste de secours P3 (plage des pins) est labellisé Handiplage niveau 3 (sur 4). Une pergola équipée de transats adaptés attend les baigneurs...

Cet été, un nouveau service s'est ajouté à ces dispositifs. Un handiplagiste a rejoint l'équipe des Maîtres Nageurs Sauveteurs du P3 pour accueillir, orienter, accompagner les personnes à mobilité réduite et leur réserver un accès au bungalow Handiplage, aux tiralos et autres matériels adaptés.

Argelès-sur-mer se veut clairement inclusive !



Santé Solidarités, handicaps et vivre-ensemble

Une Maison de Santé se profile à la plage



La santé est une préoccupation majeure des Argelésiens et les défis sont importants pour permettre l'accès aux soins pour tous.

Afin de pallier la désertification médicale qui se profile sur le territoire, la municipalité d'Argelès-sur-Mer s'est engagée à créer une Maison de Santé médicale sur l'actuelle Esplanade du Roussillon, au bénéfice des Argelésiens et, plus largement, des habitants de tout le territoire intercommunal et au-delà.

Cette Maison de Santé sera à la fois un centre médical multidisciplinaire et une maison médicale de garde, validée par l'Agence Régionale de Santé (ARS), pour garantir l'accès aux soins urgents.

Ce centre pourra accueillir jusqu'à 8 médecins généralistes. La Ville est également en réflexion pour l'installation, sur ce site, de plusieurs médecins spécialisés.

Environnement

Comment présenter ses déchets verts ?

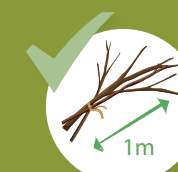
Petit mode d'emploi



Le volume des déchets présentés ne doit pas excéder 1m³ par habitation



Les déchets doivent être présentés dans un sac de jardin



Branches et branchages doivent être présentés en fagots. Longueur maximale de 1m, liés avec de la ficelle ou autre lien naturel



Ne pas présenter les déchets dans un sac poubelle



Ne pas présenter de tronc, ou d'objets encombrants



Le brûlage des déchets est formellement interdit

Rendez-vous à la déchetterie intercommunale ! Simple, accessible et rapide

En cas d'oubli, ou pour les déchets ne pouvant pas être collectés à domicile, la déchetterie est à votre disposition.
Apport limité à 1m³ par jour.

Une carte magnétique (délivrée au siège de la communauté de communes) est obligatoire pour accéder à l'équipement.

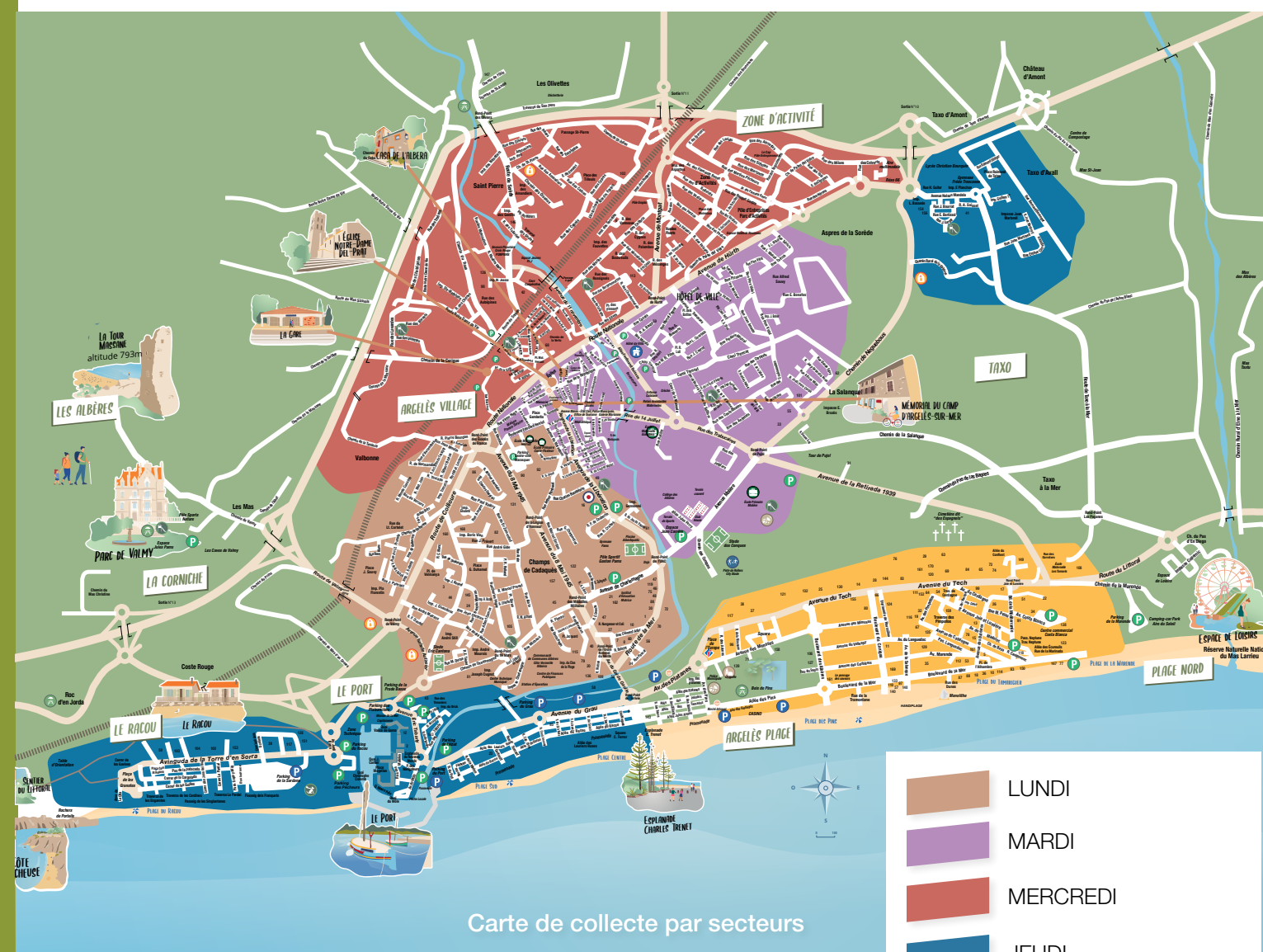
Chemin du Mas San Pere, Argelès-sur-Mer
Du lundi au samedi de 9h00 à 11h45 et de 14h00 à 17h45
Le dimanche de 9h à 11 h 45.
Téléphone : 04 68 81 01 07

Les bons jours, les bons gestes !

La Ville d'Argelès-sur-Mer assure toute l'année un service gratuit de collecte des déchets verts en porte-à-porte. Comme pour les déchets ménagers ou les emballages, le ramassage se fait à domicile une fois par semaine. Réalisé suivant une tournée systématique, ce service nécessite donc aucune inscription préalable. Le jour de collecte varie, du lundi au vendredi, selon les secteurs

Respecter les consignes de collecte, c'est faciliter le travail des agents municipaux et contribuer au bon fonctionnement et à la propreté d'Argelès-sur-Mer.
Merci pour votre engagement !

Quand sortir ses déchets verts ? Par secteur



Pour préserver la propreté de notre ville et éviter l'encombrement des rues, sortez vos déchets seulement la veille au soir du jour de la collecte.

Environnement L'écologie réelle en réponse aux défis de l'avenir

Des aides pour rénover votre logement

Propriétaire occupant ou bailleur, vous envisagez des travaux d'amélioration, de rénovation énergétique ou d'adaptation de votre logement ?

La Communauté de communes Albères – Côte Vermeille – Illibérus (CCACVI) et la Ville d'Argelès-sur-Mer vous accompagnent avec plusieurs dispositifs d'aides financières et techniques.



Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

L'OPAH est un dispositif porté par la CCACVI, en partenariat avec la Ville d'Argelès-sur-Mer, l'ANAH et le Département des Pyrénées-Orientales. Il est ouvert jusqu'au 31 décembre 2025 et permet aux propriétaires (occupants ou bailleurs) d'un logement en centre ancien de bénéficier (sous conditions*) de financements pouvant atteindre 80% du montant total des travaux de réhabilitation, d'adaptation à la perte d'autonomie, d'amélioration énergétique. Les syndicats de copropriété peuvent aussi en bénéficier, pour la réhabilitation des parties communes de leur résidence.

L'OPAH inclut cette année :

- Une prime à la sortie de résidence secondaire, de logements vacants et à la primo-accession (2 000 CCACVI + 2 000 Ville).
- Une prime à l'isolation biosourcée plafonnée à 1 000 (500 CCACVI + 500 Ville).

Contact : Soliha. Permanence téléphonique, chaque lundi de 13h30 à 17h00, au 04 68 54 65 44

Contact : Agence Urbanis.
Par téléphone : 04 68 63 76 84
(chaque mercredi de 10h00 à 13h00)
Permanences sans rendez-vous,
les lundis 29/09, 27/10, 24/11 et
22/12/2025, de 9h00 à 12h00 à
France Services.

** Les propriétaires occupants doivent justifier de revenus modestes ou très modestes. Les propriétaires bailleurs doivent conventionner avec l'ANAH. Les copropriétés doivent, quant à elles, compter moins de 20 lots et au moins 65% de résidences principales (75% si plus de 20 lots).*

Accompagnement aux projets photovoltaïques

Via le cadran solaire, accessible depuis le site www.cc-acvi.com, chacun peut tester le potentiel solaire de sa toiture, estimer le coût d'installation de panneaux solaires ou encore les économies réalisables sur sa facture d'électricité. Vous souhaitez vous lancer ? La CCACVI propose un accompagnement personnalisé et gratuit aux entreprises et particuliers ayant un projet photovoltaïque.

Elle a aussi mis en place une aide à l'intégration des panneaux solaires au titre de la qualité architecturale, urbaine et paysagère. Celle-ci concerne uniquement les résidences principales situées dans un périmètre monument historique (église et Taxo) et dont le projet est impacté par une contrainte spécifique. Il s'agit d'une prime de 1 000 attribuée sur la base des mêmes critères de ressources que l'Opération Façade.

Permanences gratuites avec un conseiller solaire :

- Par téléphone : 04 68 54 65 44 (les premiers mardis du mois de 16h30 à 19h30)
- En Mairie : sur rendez-vous les 2^{èmes} et 3^{èmes} mardis du mois

Projet de REUT :

La 1^{ère} pierre est posée !



Mardi 15 juillet, à la station d'épuration d'Argelès-sur-Mer, élus, partenaires institutionnels* et techniciens ont symboliquement posé la première pierre d'un projet inédit en France : la Réutilisation des Eaux Usées Traitées (REUT) pour usage agricole, porté par la Communauté de communes Albères-Côte Vermeille-Illibérus. Une avancée majeure pour la préservation de la ressource en eau et pour la pérennité de l'agriculture locale !

Estimé à plus de 13 millions d'euros, le projet REUT est unique par sa nature, son envergure et son ambition technologique. À ce titre, il est le premier lauréat du fond hydraulique porté par le ministère de l'Agriculture, et figure parmi les

projets du Plan de résilience de l'eau pour les Pyrénées-Orientales. Dès avril 2026, la REUT permettra d'irriguer près de 700 hectares de terres agricoles ! Ce projet exemplaire repose sur un système d'ultrafiltration membranaire, développé par Veolia. Ce système permettra de garantir à près de 60 arboriculteurs et viticulteurs, une qualité d'eau de catégorie A, la plus exigeante selon les normes françaises.

Une fois traitée, l'eau sera acheminée jusqu'aux parcelles agricoles, grâce à 15 km de canalisations en fonte ductile, un réseau spécifiquement conçu par Saint-Gobain PAM et mis en œuvre par l'entreprise Sol Frères. En bout de chaîne, des bornes

d'irrigation connectées permettront aux agriculteurs de piloter leur consommation d'eau avec précision. Chaque année, c'est 1,3 million de m³ d'eau potable qui seront ainsi économisés, soit l'équivalent de la consommation d'eau potable du territoire sur cinq mois !

Ont posé une pierre symbolique : Thierry Bonnier, Préfet des PO, Christine Portero-Espert, Directrice du Plan de résilience de l'eau pour les PO, Judith Carmon-a, Conseillère régionale Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, Hermeline Malherbe, Présidente du Département des PO, Antoine Parra, Président de la CCACVI, Bruno Galan, Vice-président de la CCACVI en charge de l'Eau, Patrick Martinez, Directeur régional Occitanie de la Banque des territoires, Fabienne Bonet, Présidente de la Chambre d'Agriculture.

En présence de : Jean Sol, Sénateur, Lauriane Josende, Sénatrice, Michèle Martinez, Députée, Alexandre Puignau, Président du Syndicat du Tech.



Dimanche 28 septembre

Journée de l'Eau à la station d'épuration

Un événement familial et gratuit pour mieux comprendre les grands défis de l'or bleu !

Évolution du trait de côte, submersion marine, sécheresse, biodiversité, les enjeux de l'eau sont intimement liés à l'histoire de notre territoire. Expos, ateliers, lunettes 3D, démonstrations, parcourez "le village de l'eau" pour mieux comprendre ces phénomènes. Et découvrez les coulisses de la Régie des Eaux pour savoir comment fonctionne une station d'épuration et ce que met en place votre Communauté de communes pour préserver la ressource en eau, sur le territoire.

De 10h00 à 17h00, à la station d'épuration d'Argelès-sur-Mer (3 impasse Charlemagne)
Entrée et animations gratuites – Restauration sur place

Sécurité Sécuriser et protéger la population

Le nouveau
centre d'incendie et de secours
est opérationnel !



Il était très attendu... Le nouveau Centre d'Incendie et de Secours (CIS) d'Argelès-sur-Mer a été inauguré le 15 juillet dernier ! Fonctionnel et pleinement opérationnel, ce nouvel équipement renforce la qualité de service public de sécurité, rendu à la population.

Après un an et demi de travaux et plus de 7 millions d'euros d'investissement, les sapeurs-pompiers ont quitté la caserne de la route de Sorède pour leur nouveau centre, le 19 juin dernier. Un déménagement marqué par un défilé symbolique, joyeusement sonore, à travers les trois villes que le CIS couvre en premier appel : Argelès-sur-Mer, Saint-André et Sorède.



Un nouveau chapitre s'ouvre au pied des Albères

Implantée à proximité immédiate du giratoire de Saint-André, avec vue sur les Albères, sur un terrain gracieusement cédé par la commune d'Argelès-sur-Mer au Département des Pyrénées-Orientales, la nouvelle caserne a été officiellement inaugurée le

15 juillet. L'inauguration a réuni de nombreux élus, représentants de l'État, du SDIS 66, partenaires et familles de sapeurs-pompiers. À l'issue d'une visite guidée des lieux, toutes et tous se sont réjouis de ce magnifique équipement. À la fois fonctionnel et esthétique, ce nouveau CIS illustre la volonté conjointe des collectivités d'offrir aux sapeurs-pompiers des conditions de travail adaptées à la réalité de leurs missions. Spacieux

et moderne, il a été dimensionné pour répondre efficacement aux besoins opérationnels du territoire, tout particulièrement en période estivale pendant laquelle la population augmente fortement. Près de 100 sapeurs-pompiers volontaires et professionnels y seront quotidiennement engagés pour assurer secours à la personne, lutte contre les incendies et toutes missions de protection des populations.

Se souvenir et transmettre

Implantée à proximité immédiate Lors de l'inauguration, hommage a été rendu au capitaine Joseph Noguès, ancien chef de centre, et au sapeur Marc Codognet, tous deux décédés en service. Deux salles de formation du centre porteront leur nom, afin que leur engagement et leur sacrifice demeurent dans la mémoire collective de la caserne, de ses équipes et du territoire. Prochain défi majeur pour le SDIS 66* et les sapeurs-pompiers d'Argelès : faire découvrir le volontariat et encourager l'engagement de futurs sapeurs-pompiers volontaires.

* Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Orientales



MÉMO-RISQUE PLUIES - INONDATIONS

Les chaleurs estivales pourraient laisser place, en automne, à des averses et des orages intenses sur l'arc méditerranéen qui peuvent conduire à des crues soudaines et dangereuses. Ayons les bons réflexes ; ils peuvent vous sauver la vie.

Les bons comportements en cas de pluies intenses ou d'inondations soudaines



Rester abrité

Je reporte tous mes déplacements à pied ou en voiture.



Éviter de se déplacer

Je laisse mes enfants en sécurité à l'école.



Se réfugier à l'étage

Je reste ou je rentre dans un bâtiment et je me réfugie à l'étage.



Couper les réseaux

Je coupe, si possible et sans me mettre en danger, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage.



Éviter la voiture

Je ne prends pas ma voiture, quelques centimètres d'eau suffisent à l'emporter.



Ne pas descendre

Je ne descends pas dans les sous-sols ou les parkings souterrains.



S'éloigner des cours d'eau

Je m'éloigne des cours d'eau, des berges et des ponts. Pour éviter la foudre, je ne me réfugie pas sous un arbre.



Rester informé

Je reste informé et à l'écoute des consignes des secours et de ma mairie.



Être solidaire

Je me soucie des personnes vulnérables et isolées en privilégiant les SMS afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours.

Une ville pour se déplacer facilement



Pistes cyclables :
Du lycée au port, à bicyclette, en sécurité !

Après près de deux ans de travaux, le réaménagement complet de l'axe routier qui traverse la commune du Nord au Sud est achevé. Le chemin de Neguebous et les avenues Molière et Charlemagne offrent désormais, aux automobilistes, une chaussée rénovée et, aux piétons et aux cyclistes, une voie partagée paysagère. Celle-ci permet de circuler du lycée Christian Bourquin jusqu'au port, et inversement, en toute sécurité. Élus locaux et des environs, Argelésiens et membres du Vélo Club des Albères 66 en ont fait l'expérience, lors de son inauguration, le 5 juillet dernier.

Aux stades à vélo

Au départ du gymnase Trescase, le peloton, emmené par Antoine Parra et son équipe municipale, a emprunté le chemin de Neguebous. Ici la voie partagée chemine en majeure partie à l'abri des arbres. Là où le tracé ne permettait pas cette séparation naturelle, des murets béton protègent piétons et cyclistes des véhicules. Le cortège a poursuivi la balade via les nouvelles liaisons douces des avenues Molière et Charlemagne, direction le port. Sur le parcours, trois associations sportives locales les attendaient pour des arrêts conviviaux :

- Le Tennis Club Argelésien, aux terrains de tennis
- L'Étoile Sportive Catalane, devant la piscine intercommunale qui jouxte le stade Gaston Pams
- Le Football Club Albères Argelès, au stade Cantona

Des avenues renaturées

En chemin, les membres du peloton ont aussi pu apprécier les plantations réalisées pour renaturer les avenues Molière et Charlemagne. Plus d'une centaine d'arbres et autant d'arbustes, ainsi que près de deux cents plantes vivaces ont fait leur apparition le long de ces axes minéraux. Et sur les murs du stade Gaston Pams, une soixantaine de plantes grimpantes sont prêtes à investir la surface !

Avec ces aménagements, réalisés avec le soutien financier de l'État et de la Région Occitanie, Argelès-sur-Mer compte désormais plus de 37 km de pistes cyclables et confirme son engagement pour une mobilité durable, apaisée et partagée.

Balade : le chemin des Conques est réouvert !

Depuis le mois de juin, marcheurs et cyclistes peuvent à nouveau emprunter le chemin des Conques. Ce sentier bucolique qui relie l'avenue Molière à celle du Tech était, en partie, fermé depuis l'été 2018. Grâce à l'action conjointe de la Ville d'Argelès-sur-Mer et du Département des Pyrénées-Orientales auprès des propriétaires riverains, le chemin des Conques est désormais réouvert sur toute sa longueur. Cela pour le plus grand plaisir des Argelésiens, nombreux à apprécier cette balade nature entre village et plage.



Navettes électriques d'Aquì :
Un Pass **gratuit** pour tous les Argelésiens !

La municipalité d'Argelès-sur-Mer s'engage pour une mobilité plus durable, pour tous ! Pour inciter les Argelésiens à circuler autrement qu'en voiture individuelle, le Conseil municipal a acté, en juin, la gratuité de l'abonnement annuel au service municipal de transport urbain par navettes électriques, pour tous les habitants. Celle-ci est effective depuis le 1^{er} juillet 2025.

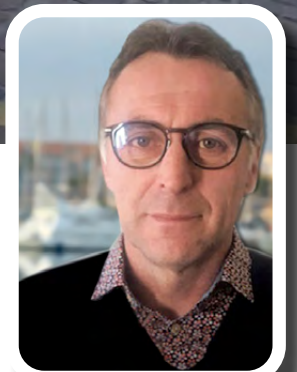
Plus de 250 Pass délivrés en un mois

Grâce au "Pass Argelésien", les habitants peuvent emprunter gratuitement les navettes 100 % électriques qui sillonnent toute l'année le territoire via deux lignes : «Village» et «Plage». Pour l'obtenir, il suffit de se rendre en mairie muni d'un justificatif de domicile récent (moins de trois mois) et d'une pièce d'identité en cours de validité. Au 1^{er} août, plus de 250 personnes avaient déjà fait la démarche !

Les mineurs peuvent, eux, continuer à voyager gratuitement en navette électrique, sans Pass, sur simple présentation d'une pièce d'identité. Les enfants de moins de 12 ans, doivent cependant être accompagnés d'un adulte.

Pour les visiteurs, les non-résidents ou Argelésiens sans Pass, les tarifs restent résolument accessibles : 1€ le billet seul ou 10€ l'abonnement mensuel. Les billets sont à acheter sur le site mobilites-daqui.fr. Toujours envie de prendre votre voiture ?

Laurent Fabre
ADJOINT AU MAIRE
Délégué aux Mobilités
et déplacements



« Le transport est une priorité majeure pour notre commune et le bien-être des Argelésiens. Avec le "Pass Argelésien" gratuit, nous avons voulu lever les freins à la mobilité, tout en encourageant des pratiques plus durables. Grâce à nos navettes électriques, chacun peut accéder facilement aux services (commerces, loisirs, services médicaux...) du village, de la plage, comme de la zone d'activités. Pratique et écologique, ce service permet de se déplacer sans utiliser son véhicule et participe ainsi à fluidifier la circulation dans notre commune .»



Toutes les informations pratiques sur le service public des mobilités d'Aquì sur : mobilites-daqui.fr

Rentrée scolaire



Maguie PUJADAS ROCA
ADJOINTE MUNICIPALE
Délégue aux Affaires scolaires
et à la Solidarité sociale

« Chaque rentrée est un moment particulier : un moment de retrouvailles, parfois un peu de stress... Mais c'est surtout un nouveau départ ! Tout au long de l'été, les services municipaux ont œuvré afin que cette rentrée se fasse dans les meilleures conditions. Je suis d'ailleurs heureuse de pouvoir annoncer ici que l'ensemble de nos cinq écoles primaires (maternelles et élémentaires) sont désormais climatisées !

Les travaux de modernisation de nos établissements scolaires se poursuivront tout au long de l'année, avec pour seul objectif d'offrir à nos écoliers, un cadre d'apprentissage toujours plus agréable, plus moderne et plus adapté à leurs besoins. Cette année sera ainsi celle du démarrage de projets ambitieux que nous portons depuis plusieurs années. À savoir : la construction de la cuisine centrale, dont nous avons posé la première pierre en juin dernier, et la rénovation des cantines des écoles Herriot, Curie-Pasteur et de la Granotera. Suivra la création d'un restaurant scolaire à l'école Molière. Ce sont-là des projets qui nous tiennent particulièrement à cœur. Ils permettront de garantir aux enfants des mets savoureux, sains et un temps de repas de qualité. Nous savons à quel point ce temps est essentiel dans la journée d'un élève, pour se nourrir bien sûr, mais aussi pour se détendre. Ces chantiers d'avenir occasionneront, bien entendu, quelques perturbations mais une organisation adaptée sera mise en place. Soyez assurés que nous mettrons tout en œuvre pour offrir aux élèves, les meilleures conditions d'accueil, dans le meilleur environnement possible.

Ensemble, écoliers, parents, enseignants, élus et agents municipaux, faisons de cette année une réussite ! Belle rentrée à toutes et à tous ! »

Pour vos enfants

Une ville pour grandir et s'épanouir

Trois grands projets au service des écoliers, des familles et du territoire

En juin dernier sur le site du groupe scolaire Herriot/Curie-Pasteur, la Ville d'Argelès-sur-Mer et la Communauté de Communes Albères – Côte Vermeille – Illibérus (CCACVI) ont posé, ensemble, la première pierre d'un projet d'envergure : la création d'une cuisine centrale, assortie d'un restaurant scolaire à l'étage, et la construction d'un nouvel accueil de loisirs.



Une cuisine centrale pour une alimentation durable

Avec la cuisine centrale, la municipalité d'Argelès-sur-Mer reprendra la main sur la confection des repas servis aux écoliers, pour leur donner accès à une alimentation de qualité et durable. Les repas des quelque 600 écoliers argelésiens demi-pensionnaires seront cuisinés sur place, à partir de produits issus de l'agriculture biologique, frais, de saison et prioritairement locaux ou de la région Occitanie. C'est là un choix fort pour soutenir la production locale, tisser du lien avec le monde agricole tout en limitant l'impact environnemental des repas.

Les plats cuisinés sur place seront conditionnés dans des contenants en inox (fini le plastique !) et acheminés en liaison froide dans les différentes cantines scolaires de la ville.



Cantines repensées

Parallèlement à la construction de la cuisine centrale, des travaux vont être entrepris dans les cantines scolaires, afin d'améliorer la qualité du temps de repas des écoliers et de l'ensemble du personnel des écoles. Un nouvel espace de restauration va être créé à l'étage de la cuisine centrale, pour l'école Herriot. Les cantines des écoles Curie-Pasteur et de la Granotera vont, elles, être agrandies et modernisées (recomposition des espaces, amélioration acoustique...). Celle de Curie-Pasteur deviendra même un self-service pour accompagner les élèves vers une autonomie accrue.



Nouvel accueil de loisirs

Porté par la CCACVI, le troisième volet du chantier concerne l'extension des lieux d'accueil de loisirs péri et extrascolaires. La structure actuelle sera agrandie et modernisée et un nouveau bâtiment sera construit en continuité du groupe scolaire Herriot / Curie-Pasteur. L'objectif est double : répondre à la demande croissante des familles argelésiennes sur les temps périscolaires, les mercredis et les vacances, et offrir aux enfants et aux équipes d'animation des locaux spacieux et fonctionnels, propices aux apprentissages.

Un ensemble harmonieux et responsable

Si les maîtres d'ouvrage sont différents*, le projet a été pensé dans son ensemble en étroite collaboration entre les équipes techniques et les élus des deux collectivités. Conception spatiale, choix des couleurs et des matériaux, intégration paysagère, les projets se complètent pour former un ensemble harmonieux. Un sentiment renforcé par la présence de passerelles et d'espaces végétalisés qui font le lien entre les différents modules. Exemplaires dans leurs conceptions, les futurs bâtiments le sont aussi sur le plan environnemental, avec notamment l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture, la plantation d'essences méditerranéennes en extérieur ou encore un travail exigeant autour de la ventilation et l'éclairage naturels.

* La Ville d'Argelès-sur-Mer est maître d'ouvrage du projet de cuisine centrale et de restauration scolaire. La CCACVI porte, quant à elle, celui de l'accueil de loisirs.

Nos actions pour la réussite et l'épanouissement de vos enfants

Voici un récapitulatif non exhaustif de la participation financière de la Ville en faveur des écoliers et de leur famille :

- **Les fournitures scolaires gratuites** : une enveloppe de 1 500 euros est allouée par classe ;
- **Le remboursement des toutes les licences USEP** ;
- **La prise en charge du salaire des professeurs pour l'Aide aux devoirs** ;
- **Une participation de 200 euros par classe** pour les déplacements en bus (sorties scolaires) ;
- **Une participation aux activités de l'école** (sur projet éducatif et devis prévisionnel) ;
- **L'achat et la maintenance de TBI** (tableau blanc interactif) et de "classes mobiles" ;
- **Des agents municipaux dédiés aux écoles** : 12 ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles), 3 ETAPS (Éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives), 2 intervenants en musique, 22 agents d'entretien...
- **Le transport scolaire gratuit** pour les élèves résidant à Argelès-sur-Mer et scolarisés dans la commune.
- **L'achat de calculatrices** pour les élèves de CM2 avant leur entrée au collège.



L'ouverture de formations d'enseignement supérieur à l'étude

Préparer l'avenir, c'est aussi préparer celui de notre jeunesse. Face aux effets bien réels du changement climatique, le monde du travail dans son ensemble va devoir engager et accélérer sa transition écologique. Certains métiers vont évoluer, d'autres vont naître. Cette transformation appelle à créer des formations adaptées aux carrières de demain.

Territoire d'expérimentation des solutions à mettre en place face au changement climatique, la Ville d'Argelès-sur-Mer souhaite devenir un pôle de formation pour les professionnels du futur. D'ici fin 2025, une étude sera lancée pour identifier les formations d'enseignement supérieur pertinentes à développer et accueillir localement. Cette démarche associera l'État, le milieu universitaire, le rectorat et les filières économiques du territoire. Les résultats seront présentés avant l'été 2026.

Vie locale

Une ville pour s'épanouir

École municipale de musique



La musique pour tous, dès 3 ans !

Pour sa 4^{ème} année d'existence, l'École Municipale de Musique d'Argelès-sur-Mer joue l'ouverture ! Ouverture à toutes les Argelésiennes et tous les Argelésiens, dès 3 ans, sans distinction de niveau ni de ressources ! Ouverture à la musique et aux instruments catalans ! Ouverture à tous les styles de musique : classique, traditionnelle, pop, rock, musiques actuelles... !

Parmi les grandes nouveautés de l'École Municipale de Musique cette année 2025/2026 :

- **La mise en place d'une tarification solidaire** pour les Argelésiens, établie selon le revenu fiscal de référence du foyer auquel l'élève est rattaché ;

Revenu fiscal de référence du foyer	Reste à charge frais d'inscription
0 à 10 000	10 %
10 001 à 20 000	25 %
20 001 à 25 000	50 %
25 001 à 30 000	75 %
> 30 001	100 %
- **Le renforcement des classes d'éveil musical pour les enfants de 3 à 5 ans**, grâce à de nouveaux instruments (percussions, xylophones, cloches, flûtes, jouets musicaux...) ;
- **La création d'une classe d'éveil spécifique au flabiol** (flûte à bec catalane) ;
- L'ouverture d'une classe de guitare électrique et de guitare basse mais aussi d'ateliers rock/pop/chanson ;
- **Le prêt gratuit d'instruments à vents** à tous les nouveaux venus, pour faciliter les débuts ;
- **L'enseignement gratuit des instruments catalans** : flabiol, tible, tenora, tamori, gralla, timbal (inscription gratuite les deux premières années) ;

- **La liberté de choisir son parcours musical** : apprentissage traditionnel, découverte en atelier collectif, formule loisir, participation libre à l'orchestre ou aux ensembles (sauf gospel), perfectionnement ou préparation à l'entrée aux conservatoires.

Le tout avec pour seule volonté de permettre à tout un chacun de vivre et partager la musique, quels que soient ses goûts et ses projets !



Renseignements et inscriptions toute l'année, par mail à : ecoledemusique@ville-argelessurmer.fr

Le secrétariat est ouvert chaque mercredi (en période scolaire), de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00. Tél : 04 68 81 45 98.

Bon à savoir : l'École Municipale de Musique sera présente sur le Forum des associations, le 6 septembre, de 9h00 à 16h00, au Bois des Pins.



Jacques Vilanove
CONSEILLER MUNICIPAL
Relations avec les associations

« Le Forum des associations est devenu le rendez-vous annuel incontournable du 1^{er} samedi de septembre. Depuis quatre ans maintenant, il se tient dans le cadre emblématique du Bois des Pins, à la plage. Cette année encore, il accueillera près de 80 associations argelésiennes, toutes activités confondues ! Cela illustre la richesse et la diversité de notre tissu associatif.

Au-delà des rencontres et des échanges sur les stands, un Guide des Associations sera remis aux visiteurs : un outil précieux pour toutes celles et ceux qui souhaitent s'investir ou simplement occuper leur temps libre au sein de notre commune»

Vie associative

Rendez-vous au Forum des associations !



Vous souhaitez pratiquer une activité, vous investir dans une association, tisser du lien social... ?

Rendez-vous samedi 6 septembre, de 9h00 à 16h00, au Bois des Pins ! Près de 80 associations y seront réunies pour présenter leurs activités dans une ambiance chaleureuse et conviviale. L'occasion idéale de découvrir la richesse du tissu associatif local : sport, culture, loisirs, engagement solidaire ou mémoriel... Le champ des possibles est vaste à Argelès-sur-Mer. Le Forum des associations offre aussi l'opportunité d'inscrire chaque membre de la famille à l'activité de son choix, sans avoir à parcourir dans toute la ville.

Vie locale Une ville pour s'épanouir



40 ans de cinéma

à Argelès avec Cinémaginaire et ses amis

La soirée d'ouverture du 40e festival a été l'occasion d'inaugurer les travaux de modernisation du cinéma et de remettre la médaille de la Ville à Bernard Arnaud et François Boutonnet, pour leur travail en faveur de l'ouverture du public au cinéma et aux valeurs de la Culture que sont la découverte, l'ouverture au monde et à l'autre.



De gauche à droite :
François Boutonnet, Gérard Noguères,
Bernard Arnaud, Antoine Parra

Le 25 octobre prochain, le cinéma Jaurès fêtera son 40e anniversaire.
Bernard Arnaud, président de l'association Cinémaginaire, François Boutonnet, ancien président et délégué général du festival Rencontres Cinémaginaire, et Gérard Noguères, président des Amis de Cinémaginaire, nous retracent le film.

Qui du cinéma Jaurès ou de Cinémaginaire a vu le jour en premier ?

François Boutonnet : L'association Cinémaginaire a été créée en 1983 pour faire vivre le cinéma dans tout le département des Pyrénées-Orientales. Nous avons commencé par la création d'un cinéma itinérant dans les Fenouillèdes. Le cinéma Jaurès, lui, a ouvert ses portes en octobre 1985. Il était alors le tout premier cinéma municipal fixe du département. La Ville d'Argelès-sur-Mer nous a sollicité pour le faire vivre.

Gérard Noguères : Avant il y avait trois cinémas à Argelès : le Sélect, au bout de la rue Victor Hugo, le Vox, vers le Bois des Pins, et un cinéma de plein air au

centre plage. Mais ils fonctionnaient principalement l'été.

Quelles évolutions le cinéma Jaurès a-t-il connu ?

Bernard Arnaud : Il a brûlé en 2000 et rouvert ses portes en 2001, refait à neuf. Dans les années 2013/2014, le passage au numérique implique de nouvelles installations techniques (projecteur, sono...). Puis, plus de changements majeurs jusqu'à cette année 2025. En janvier dernier, la Ville et ses services techniques lui ont redonné une nouvelle jeunesse et offert aux spectateurs de nouveaux sièges, très appréciés.

A quel moment de l'histoire naissent Les Amis de Cinémaginaire ?

Gérard Noguères : En 2000, suite à l'incendie du cinéma. Avec une poignée de "fidèles", nous avons créé l'association pour continuer à nous retrouver autour d'un film et soutenir Cinémaginaire. Ensemble, nous proposons des séances dans la salle du 14 Juillet. Puis on a eu envie d'animer des projections. Les ciné-forums des 1^{ers} jeudis du mois ont ainsi vu le jour il y a 25 ans. Le concept n'a pas changé. La séance est suivie d'une auberge espagnole et d'un débat. A l'époque, trouver de la documentation sur un film pour animer le débat, c'était une autre affaire qu'aujourd'hui...

Et de fil en aiguille, nous avons aussi créé deux festivals : Femmes et toiles (en mars) et écrans d'automne (en novembre).

Aujourd'hui, nous sommes une centaine d'adhérents, curieux, amateurs ou passionnés de 7e art. Nous aimerions qu'une nouvelle génération nous rejoigne. En cela, le travail d'éducation à l'image entrepris par Cinémaginaire est indispensable.

«Le cinéma Jaurès est un lieu de vie, d'échanges et de partage»

Autre festival, les Rencontres Cinémaginaire fêtaient en mai leur 40e édition. Il paraît que c'est une assiette anglaise qui a contribué à son lancement...

François Boutonnet : Le fait est que notre festival argelésien se tient presque en même temps que celui de Cannes. En 1989, Bernard Rapp nous offre un joli coup de projecteur dans son émission « L'assiette anglaise ». Il y montre notre festival comme si c'était Cannes et le front de mer, la Croisette. Ça a lancé les Rencontres ! Cette année, la 40^e édition coïncidant avec les 40 ans du cinéma, le thème était tout trouvé : « Vive le cinéma ! »

Et comment vit le cinéma à Argelès ?

Bernard Arnaud : Le cinéma Jaurès est un lieu de vie, d'échanges et de partage. La salle est vraiment inscrite dans la ville et la vie des habitants, car elle n'est pas seulement une salle de cinéma. Elle accueille aussi des spectacles, des ateliers artistiques... Ici, les gens ne viennent pas uniquement consommer des films. Avec Cinémaginaire, nous avons adapté la programmation aux attentes. Nous collons à l'actualité cinématographique, sans nous positionner sur les blockbusters, ce n'est pas ce que les spectateurs viennent chercher ici. Ils osent la découverte et les tarifs pratiqués permettent d'oser. Nous sommes aussi très actifs en matière d'éducation à l'image

et de programmation "jeune public". Notre rôle est d'expliquer aux jeunes générations la construction d'une image, d'un film... et de leur faire goûter au plaisir de « se faire une toile ». C'est essentiel.

Nous programmons également des documentaires, des découvertes... Et depuis deux ans, nous travaillons avec le Mémorial du camp d'Argelès à la programmation des rendez-vous « Ciné-Mémorial ». Nous nous associons aussi au rendez-vous culturel et festif de la Ville, comme lors du festival Urb'Art avec la projection de « C'est assez bien d'être fou » ou les séances « ciné plein air » de l'été à Valmy. Nous travaillons aussi beaucoup avec les associations, et en premier lieu avec les Amis de Cinémaginaire.

« Se faire une toile », pour vous, ça signifie ?

Bernard, François et Gérard, en chœur : C'est s'offrir une parenthèse, éteindre son téléphone ou le mettre en mode avion, s'asseoir dans le noir, plonger dans une histoire et partager des émotions avec les autres spectateurs, sans forcément communiquer. Un même film vu en salle ou chez soi, au final, ce n'est pas le même film.



Retrouvez le programme du cinéma Jaurès sur www.cinemaginaire.org ou sur place



Tourisme

Une économie dynamique, un tourisme 4 saisons

Inauguré le 19 juin dernier, le nouvel Office de Tourisme d'Argelès-sur-Mer s'impose comme une vitrine innovante du territoire. Entièrement repensé, il est aujourd'hui une porte d'entrée immersive et vivante vers tout ce qui fait la beauté, la richesse et la singularité d'Argelès et de ses environs.

L'Office de Tourisme s'est réinventé ! Le bâtiment, construit en 1993, a été agrandi, rénové et modernisé. Adapté aux normes environnementales actuelles (suppression des ponts thermiques, mise en place de panneaux solaires, de pompes à

chaleurs, utilisation systématique d'éclairages LED...), il a aussi été entièrement réagencé et repensé dans ses usages.

Réinventé, l'Office de Tourisme ne se contente plus d'accueillir, il inspire, il surprend, il connecte !

Il est désormais un trait d'union vivant entre le territoire, ses habitants et ses visiteurs ; un lieu d'expériences, d'échanges et de découvertes, ouvert à tous et ancré dans son époque.



Office municipal de Tourisme : Un lieu à la hauteur de l'expérience Argelès-sur-Mer !

Accueil

Espaces lumineux, scénographie immersive, accueil repensé et adapté à tous : il a été conçu pour offrir bien plus qu'un renseignement. Ici, on prend le temps d'échanger, de découvrir, de s'imprégner du territoire. Les conseillers touristiques jouent un rôle central dans cette transformation. Libérés des demandes classiques, grâce à des outils en libre accès, ils peuvent se consacrer à un accompagnement personnalisé et deviennent des passeurs d'expériences.



Fresque murale panoramique

L'Office de Tourisme a confié aux Pritchard's le soin de réaliser une fresque murale panoramique, de 17 m², pour son lieu d'accueil. Sabine et Éric rendent ici un magnifique hommage visuel à l'âme d'Argelès-sur-Mer !



Boutique

La dynamique de valorisation du territoire se traduit jusque dans la boutique. Agrandie et mise en valeur au sein de l'espace accueil, elle fait la part belle aux produits du terroir : vins, confitures, miels, savons, créations artisanales... Une vingtaine de producteurs ont déjà saisi l'opportunité de travailler avec l'Office de Tourisme. Des vidéos, projetées dans la boutique, permettent de faire leur connaissance.

Salle immersive

Autre grande nouveauté : l'espace immersif scénographié ! Il offre à tout un chacun une plongée sensorielle dans l'univers d'Argelès-sur-Mer. Grâce à des projections visuelles et sonores à 360°, habitants et visiteurs peuvent voyager à travers les paysages, des plages à la Massane. Une façon innovante de rendre les beautés d'Argelès accessibles à tous, Argelésiens comme visiteurs ! L'Office de Tourisme entend ainsi favoriser la (re)découverte du patrimoine local dans toutes ses composantes (historiques, naturelles, culturelles, agricoles...), tout au long de l'année. Engagé en faveur d'un tourisme raisonné, il invite habitants et visiteurs à explorer le territoire à 360°, au rythme des 4 saisons.

Horaires d'ouverture :

Office de Tourisme (place de l'Europe) : 7j/7 de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

Accueil Village (rue du 14 Juillet) : le mercredi et le samedi matin de 9h00 à 12h30 (jours de marché)



Antoine Parra, Maire d'Argelès-sur-Mer et Président de la CC-ACVI



« La destination Argelès-sur-Mer change de visage, change d'époque avec la rénovation de son principal point d'accueil à destination de nos touristes, de nos visiteurs mais aussi des Argelésiens. Véritable vitrine de la destination « Argelès-sur-Mer » et du dynamisme de notre collectivité, l'Office de Tourisme œuvre à rendre le territoire plus attractif pour tous. [...] Ici, nous construisons du lien, du sens, de l'ancrage. C'est exactement la vision que nous partageons avec nos partenaires institutionnels : celle d'un tourisme qui ne soit pas seulement rentable, mais durable, respectueux, enraciné dans nos valeurs ».

Nathalie Brunie-Pla, Directrice de l'Office de Tourisme

« Ce nouvel Office de Tourisme réinventé ne s'adresse plus uniquement aux visiteurs mais aussi aux habitants afin qu'ils puissent se ré-approprier cet espace, qu'ils en soient fiers, s'y reconnaissent et qu'ils deviennent de véritables ambassadeurs de la destination ».



Samuel Moli, Conseiller régional et Maire de Saint-André

« Aujourd'hui, l'expérience tourisme doit être immersive, authentique et respectueuse de l'environnement. Cet Office de Tourisme transformé est en phase avec les attentes. Lui

qui accueille plus de 70 000 personnes par an avait besoin d'être repensé. C'est chose faite et bien faite. Argelès-sur-Mer s'est ainsi doté d'un outil performant pour devenir une grande destination d'Occitanie ».

Une agence postale communale toute neuve !

Depuis le 20 juin, l'agence postale communale (APC) vous accueille dans des locaux tout neufs, situés à l'arrière de l'Office de Tourisme. Après plusieurs mois passés dans l'ancienne salle Poirot, où elle avait été provisoirement installée durant les travaux, l'agence a retrouvé un espace moderne, fonctionnel et accessible aux personnes à mobilité réduite. Un espace pensé pour mieux vous servir !

Le service reste le même, avec un accueil chaleureux pour toutes vos démarches postales : envois de courriers et colis, affranchissements, retraits ou dépôts.

Jusqu'au 31 octobre, l'agence est ouverte :

- du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 15h00 à 17h30
- le samedi de 8h30 à 12h30

Du 1^{er} novembre au 31 mai 2026, elle vous accueillera du lundi au samedi, de 9h00 à 12h00.



Maison de la Mer :

Une nouvelle porte, ouverte sur le littoral

Elle attire déjà tous les regards. Dressée au bout d'une esplanade végétalisée, à la croisée du port et de la ville, la Maison de la Mer est désormais achevée. Avant son inauguration, prévue en septembre, embarquez pour une visite guidée, en avant-première, de ce nouveau lieu de vie tourné vers la mer.



L'ancien parking des plaisanciers s'est transformé en une esplanade paysagère, conviviale et ouverte à tous. Accessible depuis l'avenue Tabarly ou directement depuis les quais, ce nouvel espace végétalisé offre désormais tables de pique-nique, jeux en bois pour enfants, tyrolienne de 30 mètres, bancs, chaises... Un véritable havre de détente, entre mer et montagne ! De cette esplanade, un cheminement en béton bouchardé guide les visiteurs jusqu'à la Maison de la Mer.



Lieu de travail, de rencontres et de découvertes

Ce bâtiment aux lignes fluides, inspirées du mouvement des vagues, abrite désormais la Capitainerie du port ainsi que le siège du Parc Naturel Marin du Golfe du Lion. Outre les bureaux et locaux techniques de ces deux structures, la Maison de la Mer comprend des espaces ouverts au public :

- En rez-de-chaussée : la banque d'accueil de la Capitainerie, un espace de coworking dédié aux travailleurs nomades, un grand hall équipé de panneaux d'exposition et d'éléments interactifs.



- A l'étage : une salle de réception modulable, pouvant accueillir jusqu'à 500 personnes, avec cuisine, espace traiteur. La salle s'ouvre sur deux terrasses avec vue imprenable sur le port.
- En toiture : un jardin accessible à tous, par escalier depuis l'esplanade ou par ascenseur depuis l'intérieur du bâtiment. Ce jardin labyrinthe suspendu offre un panorama spectaculaire sur le port, la mer, les Albères et le Canigou. Les plantations, composées d'essences peu gourmandes en eau et d'arbres fruitiers tels que des grenadiers, sont toutes paillées avec des coquilles d'huîtres... clin d'œil aux richesses de la mer.



Valérie Picot

ADJOINTE AU MAIRE

Dynamisation du port et du littoral

«Avec la Maison de la Mer, nous avons voulu bien plus qu'un bâtiment emblématique et hautement environnemental. C'est une porte d'entrée vers le port ! Grâce à son esplanade végétalisée se prolongeant

jusqu'en toiture, elle ouvre une perspective inédite sur le bassin et ses bateaux.

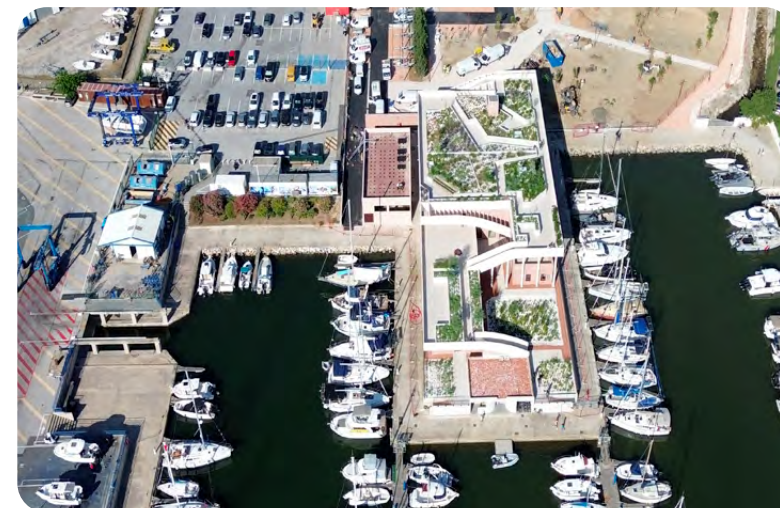
Cette belle réalisation répond à plusieurs ambitions :

- Ouvrir le port sur la ville
- Permettre au Parc naturel marin du Golfe du Lion de disposer d'un siège unique, à la fois administratif et technique
- Doter le port d'une Capitainerie digne de son attractivité
- Améliorer et compléter l'offre de services du port

Située entre mer et montagne, la Maison de la Mer est totalement intégrée à son environnement, afin de véhiculer l'image d'Argeles sur Mer La Naturelle et d'un port innovant et vertueux. Nouvel outil d'attractivité de notre port, elle est aussi un lieu de promenade ouvert à tous, de l'esplanade à la toiture-terrasse, et un lieu de découverte(s) de l'environnement marin. Un véritable parcours pédagogique et culturel invite chacun à mieux comprendre la biodiversité marine et à admirer le paysage depuis la toiture-terrasse. Nous sommes fiers de ce nouveau lieu de vie, paysager et innovant, qui ouvre les horizons»

Un lien entre l'homme et la mer

De l'esplanade à la toiture terrasse, en passant par le hall d'accueil et les murs de soutènement, 62 panneaux d'exposition invitent à (re)découvrir les richesses et la fragilité de la faune et de la flore marines. Dans le jardin suspendu, un espace pédagogique a été aménagé. Il comprend notamment une table d'orientation de près de 6m et des panneaux d'information sur les vents, les nuages, la météo ou encore les nœuds marins. Car la Maison de la Mer se veut un pôle majeur de sensibilisation à l'environnement marin.



Modèle d'architecture durable



Certifiée «Bâtiment Durable Occitanie» niveau argent, la Maison de la Mer est un bâtiment à énergie positive qui comprend :

- La production d'énergie par l'installation d'ombrières photovoltaïques sur le parking et de panneaux photovoltaïques sur la toiture du bâtiment technique du parc marin.
- Un système de chauffage et de refroidissement composé de 6 sondes géothermiques
- L'utilisation de matériaux issus du recyclage et du réemploi : isolation par du textile recyclé, réutilisation de l'enrobé existant pour l'aménagement des extérieurs...
- L'accès à la lumière naturelle dans tous les locaux à occupation permanente
- La récupération des eaux de pluie pour le nettoyage et l'arrosage
- Une toiture terrasse végétalisée accessible à tous
- La plantation d'essences locales nécessitant peu d'arrosage

Attractivité

Commerces de proximité

Du nouveau dans le commerce

Petit tour d'horizon (non exhaustif) des reprises et créations (et même anniversaire de création) d'activité de ces derniers mois.

Les gourmandises de Papy

Le jeune argelésien Mathéo Daimé a ouvert, en mars dernier, Les Gourmandises de Papy, enseigne gourmande qui succède à la Churreria, place Gambetta. Un nom qui évoque les souvenirs d'enfance auprès de grands-parents dans la boulangerie-pâtisserie. Un nom qui titille les papilles aussi et invite à la gourmandise... Crêpes, gaufres, churros, spaghettis-crêpes... mais aussi paninis et churros salés : Mathéo revisite les classiques avec générosité et créativité, toute l'année.

8bis place Gambetta

Ouvert du lundi au samedi,
de 09h00 à 14h00 et de 16h30 à 19h00.



L'atelier des fromagères mère & fille

Chrystel, la mère, et Emma, la fille fêtent cette année les 3 ans de leur aventure commerciale et fromagère commune. Celle-ci a débuté après la covid, avec une envie de changement de vie post-pandémie. Chrystel était commerciale et Emma, étudiante infirmière. Désormais, elles sont fromagères ! Après une formation au sein de la Fromagerie Xavier, artisan fromager-affineur à Toulouse, elles s'installent dans la rue du 14 juillet. Dans leur boutique, aménagée par Jean-François (mari et père), elles se régaleront à vous régaler de délicieux fromages du cru et d'ailleurs, ainsi qu'à préparer de somptueux plateaux de dégustation pour épater vos convives. Bon anniversaire mesdames !

3bis rue du 14 Juillet

Ouvert du mardi au samedi, de 8h30 à 12h30 et
de 16h00 à 18h30 (dès 8h00 les jours de marché :
mercredi et samedi)



Le comptoir des paysans

Début mai, la famille Fuentes a repris Ma Coop, route de Collioure. Rebaptisé "Le comptoir des paysans", la boutique propose la production maraîchère de l'exploitation familiale et bien d'autres délicieux produits. « Nous avons accepté de prendre la suite, car il est important pour nous de permettre aux habitants de trouver de bons produits, locaux et régionaux, toute l'année », explique Anne Fuentes, toujours épatée par la diversité et la qualité des produits du terroir des Pyrénées-Orientales. Fruits et légumes, viandes, confiseries, produits laitiers, épicerie salée... les rayons du Comptoir des paysans sont riches de saveurs d'aquí.

Deux vendeuses, Isabelle et Julie, ont été recrutées. Elles se relaient au Comptoir afin de vous faire profiter, chaque jour, des produits de nos terroirs.

5 route de Collioure

Ouvert du lundi au samedi, de 9h00 à 13h00 et
de 15h00 à 19h00, ainsi que les dimanches de 9h00 à 13h00.



Calinszanimo's

Portée par son amour des animaux, Sophie a créé Calinszanimo's, une entreprise de services et de soins personnalisés pour vos compagnons à quatre pattes et votre tranquillité : pet-sitting (garde d'animaux), visites, promenades... avec jeux et câlins garantis. Sophie est aussi praticienne et enseignante formatrice LaHoChi humain et animaux. Le LaHoChi équilibre et harmonise les énergies du corps pour accroître sa capacité d'auto-guérison, réduire l'anxiété et rétablir un bien-être global chez l'homme et son compagnon à quatre pattes. Sophie de Calinszanimo's chouchoute votre animal comme une star !

Contact : 06 77 81 46 64

calinszanimos@gmail.com

calinszanimos.weonea.com

Les Caves Maillol

Les Caves Maillol ont aussi, désormais, une cave à vin à Argelès-sur-Mer ! Depuis mai, Guillaume Geniez, maître-caviste indépendant depuis près de 13 ans, accueille les amateurs de bons crus au 9 rue des Hérons. « Argelès est un point central pour faire rayonner les vins du Roussillon », apprécie-t-il. Ici le vin est présenté un peu comme un livre, avec sa "fiche de lecture et d'accords mets-vin". L'ambiance est conviviale, lumineuse, pédagogique et peuplée de notes d'humour. « C'est un lieu où l'on désacralise le vin pour le rendre compréhensible de tous. Nous sommes un peu des passeurs de terroirs, nous racontons les vins mais aussi les champagne et les spiritueux », explique Guillaume. Le maître-caviste et ses équipes proposent des dégustations*, des coffrets personnalisés pour les cadeaux d'entreprise... et promettent de belles découvertes.

** L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération*

9 rue des Hérons

Ouvert du mardi au samedi, de 9h00 à 13h00 et de
14h00 à 19h30, ainsi que les dimanches et jours
fériés de 9h00 à 12h30.

Contact : 04 34 10 36 21 – cave-maillol.fr



Avant-goût de la saison
festive et culturelle 2025/2026

CULTUROSCOPE #6



Camille Got
CONSEILLÈRE MUNICIPALE
Délégue à l'Animation

« Depuis 2020, j'ai eu l'immense plaisir de travailler aux côtés d'Aimé Alberty pour animer Argelès-sur-Mer tout au long de l'année, et pas seulement pendant la saison estivale. Cette ambition, qu'il a tant portée, continue de nous inspirer chaque jour.

Avec mes collègues élus à la Culture, et grâce à l'implication exemplaire des agents des service Culture et Festivités, nous vous proposons une nouvelle saison festive et culturelle, riche, éclectique et accessible à tous ! Du théâtre à l'humour, des spectacles jeune public aux rendez-vous "Ciné-Mémorial", des concerts en plein air aux rendez-vous inattendus... La programmation a été pensée pour toucher toutes les générations et faire battre le cœur de notre ville.

Un immense merci également à toutes celles et ceux qui œuvrent pour transformer l'Espace Jean Carrère en véritable salle de spectacle. Leur travail permet d'accueillir artistes et spectateurs dans les meilleures conditions et de vivre ensemble des moments de qualité dignes des plus grandes scènes, pour un tarif n'excédant pas 20 .
À très bientôt pour partager, ensemble, ces moments de culture, de convivialité et d'émotions ! »

Toute la programmation dans le Culturoscope, début octobre !

Agenda festif et culturel de la Ville d'Argelès-sur-Mer, le Culturoscope de la saison 2025/2026, paraîtra début octobre. Vous y retrouverez l'intégralité de la programmation : spectacles, concerts, expositions, rendez-vous jeune public, animations de quartier...

Un outil pratique pour ne rien manquer et vivre pleinement la richesse culturelle et festive de notre commune.
Il sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres et disponible en ligne sur le site de la ville.

Festivité Culture et patrimoine dans une ville qui évolue

Les temps forts de
l'Espace Jean Carrère

Soirée d'ouverture de saison avec Antoine Donneaux

Samedi 04 octobre, à 19h45
Gratuit



Une nouvelle saison festive et culturelle s'ouvre à Argelès-sur-Mer ! Pour l'inaugurer en beauté, la municipalité vous invite à découvrir, gratuitement, Antoine Donneaux sur scène. Remarqué dans l'émission La France a un incroyable talent, l'imitateur belge est incontestablement l'une des nouvelles révélations de l'humour.

Avec son spectacle "Imitateur, mais pas que !", Antoine nous embarque dans son univers : anecdotes de vie, souvenirs mémorables, mais aussi réflexions sur des sujets d'actualité comme l'omniprésence de la publicité. Avec une incroyable dextérité, il métamorphose sa voix, incarnant tour à tour des figures bien connues, hommes et femmes, qui viennent ponctuer ses chroniques absurdes et ses récits hauts en couleur. Antoine ne s'arrête pas aux mots : il chante, danse et se métamorphose au gré de ses chansons, devenant tour à tour Vianney, Renaud, Christophe Maé, ou même Jacques Brel. Surréaliste, irrévérencieux, captivant !

Arnaud Demanche : Faut qu'on parle !

One man show - Humour
Samedi 15 novembre, à 20h30
Tarif unique : 20€

Dans un monde où l'on s'écharpe pour un oui ou pour un non sur les réseaux sociaux et ailleurs... Où on ne peut (soi-disant) « plus rien dire », mais où tout le monde dit tout et n'importe quoi. Où la couleur d'un pull ou le nombre d'œufs dans un gâteau peut devenir un sujet d'engueulade sur Facebook.

Où tout le monde a 50 filtres sur ses photos, mais plus aucun dans ses propos. Où la nuance n'existe plus que dans les nuanciers à peinture de chez Castorama. Où l'humour est coincé entre la censure et le politiquement correct. Il est vraiment temps de se reparler ! Avec l'humour grinçant et la liberté de ton qui le caractérise, Arnaud Demanche livre ici une ode cynique, mais savoureuse, en l'honneur de l'humour, du dialogue et de la liberté d'expression !



**C'est pas facile d'être heureux
quand on va mal**
Comédie drôle et grinçante – 2 Molières 2024
Samedi 31 janvier, à 20h30
Tarif unique : 15€



Plongez dans l'univers hilarant et touchant de cinq parisiens. Cinq trentenaires (Maxime, Nora, Jonathan, Timothée et Jeanne), un même immeuble, et des vies qui dérapent. Nora et Jonathan sont en couple depuis bien trop longtemps. Et c'est nul. Maxime est prêt à (absolument) tout pour rencontrer l'homme de sa vie. Et c'est nul aussi. Timothée lui, pense qu'il est heureux, alors que sa vie est nulle. Jeanne aussi a une vie bien nulle mais, elle, au moins, le sait. Tous font bonne figure, sourient ou tempêtent, et tous sont sans se l'avouer en quête de bonheur ; une mission qui semble tout sauf simple, parce que c'est pas facile d'être heureux quand on va mal.

Cette comédie grinçante à souhait, signée Rudy Milstein, a remporté, en 2024, les Molières de la meilleure comédie et du meilleur auteur francophone vivant.

Le prénom
Comédie,
avec Jean-Luc Lemoine et Cartman
Samedi 07 mars, à 20h30
Tarif unique : 20€

Vincent, la quarantaine triomphante, va être père pour la première fois. Invité à dîner chez Elisabeth et Pierre, sa soeur et son beau-frère, il y retrouve Claude, un ami d'enfance. En attendant l'arrivée d'Anna, sa jeune épouse éternellement en retard, on le presse de questions sur sa future paternité dans la bonne humeur générale... Mais quand on demande à Vincent s'il a déjà choisi un prénom pour l'enfant à naître, sa réponse plonge

la famille dans le chaos. Créé en 2010, puis porté à l'écran en 2012, Le Prénom est déjà un classique de la comédie. Un chef-d'œuvre d'humour, d'esprit et de mauvaise foi, servi par des artistes talentueux, à ne pas manquer !

Une pièce de Matthieu Delaporte et Alexandre de la Patellière
Mise en scène d'Éric Laugérias
Comédiens : Cartman, Jean-Luc Lemoine, Aurélia Ciattoni, Laurence Pierre, François Raison

Blandine Lehout : La vie de ta mère !
One woman show - Humour
Samedi 11 avril 2026, à 20h30
Tarif unique : 15€

Blandine, c'est un peu la pote qu'on aimerait avoir dans sa bande... Dans un monde où le paraître et les influenceurs ont le vent en poupe, cette jeune maman défend la vie, la vraie, sans filtre et sans retouche. Elle passe en revue sa vie de couple et les difficultés des jeunes parents, parle des enfants moches, de savoir faire le deuil de sa vie d'avant, des pulsions criminelles que l'on peut avoir pour les moralisateurs, ou pour son

propre conjoint, de son rapport à la nourriture, de son double menton... Bref, Blandine nous livre un spectacle décomplexant, bourré d'autodérision, d'un peu cynisme et de vannes percutantes.



**La prochaine fois
que tu mordras la poussière**
Théâtre - D'après le roman de Panayotis Pascot
1 Molières 2025
Samedi 16 mai, à 20h30
Tarif unique : 15€



Paul Pascot adapte et met en scène le bestseller largement autobiographique de son célèbre petit frère, Panayotis, en se concentrant sur les rapports complexes de son cadet et de leur géniteur taiseux. Dans un décor évolutif d'urgences hospitalières, Paul Pascot explore en profondeur cette filiation contrariée, mélange de non-dits, de silences pesants et d'amour inébranlable. La mise en scène, pleine de trouvailles, livre le témoignage d'un garçon d'aujourd'hui, qui a mordu la poussière et essaie de reprendre son souffle. Une bataille émotionnelle sans concession et fascinante. D'après le roman de Panayotis Pascot
Adaptation et mise en scène de Paul Pascot
Avec Roméo Mariani et Yann Pradal

La billetterie est d'ores et déjà ouverte !
Pour réserver vos places aux spectacles, 3 possibilités :

En ligne sur la boutique de la ville :
boutique.ville-argelessurmer.fr

À l'Office de Tourisme, rue du 14 juillet
(village) ou place de l'Europe (plage)

Sur place le jour du spectacle, dans la limite des places disponibles. La billetterie dans le hall de l'Espace Jean Carrère Théâtre est ouverte 1h avant le début de la représentation.





Les Médiévales Fantastiques

À voir, à faire à Argelès la médiévale

Place Gambetta

- Animations pour enfants : sortilèges, baratin et petits défis de la Vieille Rachel, l'atelier potions des Éphémères, le bestiaire alpin (manège en bois flotté à énergie humaine), la cage à écureuils (manège médiéval).
- Spectacles pleins de surprises : Trÿbu Nomades (bulle musicale) et Cendres de feu (spectacle de feu, le samedi à 21h00)
- Combats d'épée (en mousse !) en famille avec Aurn

Place Saint-Côme et Saint-Damien



Les ateliers Terrafof (poterie et tissage de laine), la forge de l'Osencame (animation autour du fer et de la forge), le camp des chevaliers des Chiens de Saint Martin (démonstrations d'escrime médiévale).

Dans les rues du centre-ville

Grande cavalcade d'ouverture, le samedi, à 10h00
Spectacles en déambulations : Les Crapiauds (sorcières ambulants), les Aboyeurs (crieurs publics alliant musique, jonglerie et théâtre), Wanderers - les gardiens du Dragon.

Place de la République

Les Affinités (musique catalane et vivante), Les Colporteuses de Légendes (théâtre de rue pour toute

la famille et accessible en langue des signes), ateliers calligraphie et jeux médiévaux de la Mesnie des Turlupins



Place des Castellans, comme au Moyen Âge...

campement médiéval des Chiens de Saint Martin (les bains, l'herboristerie, la cuisine...) et ateliers bourses en cuir, tissage et cote de maille des Héritiers de Monfort.

Nouveau : le marché médiéval

Le samedi matin, une plongée sensorielle et festive dans le passé vous attend dans la rue du 14 Juillet. Bienvenue dans une ruelle médiévale un jour de marché ! Sur les étals des échoppes : des bijoux anciens, des grimoires aux allures enchantées, des livres enluminés, des bourses en cuir, des jouets en bois, des pâtisseries catalanes, des boissons anciennes... Il y aura même un forgeron créateur, un hydromelier, un coin restauration aux saveurs d'antan, des toilettes sèches et du mobilier d'époque pour une immersion totale.

Samedi, de 10h00 à 22h00,
et dimanche de 10h00 à 18h00
Programme complet à retrouver sur:
ville-argelessurmer.fr
et chez les commerçants du centre-ville



Ès festa major !

**La Festa Major est LA fête d'Argelès-sur-Mer et de toute la population !
Trois jours de fête populaire, réunissant tous les Argelésiens,
en l'honneur des patrons de la ville Côme et Damien.**

Au programme de cette édition 2025

Vendredi 26 septembre

À 21h00, espace Jean-Carrère

Le Cabaret des Argelésiens vous en fait voir de toutes les couleurs

Musique, chants, danse... nos artistes amateurs et professionnels vous ont concocté une soirée cabaret hautement festive aux couleurs argelésiennes. Bonne ambiance et sourire garantis !

Entrée libre de participation ; les bénéfices seront reversés aux associations locales Le Soutien et le Secours Populaire.

Samedi 27 septembre :

Place Gambetta et rues du village

De 8h00 à 13h00 : Marché traditionnel en fête au cœur du village

À partir de 11h00, Apéro* Ville festif et musical offert par l'équipe municipale dans l'avenue de la Libération. Apportez votre gobelet.

À 13h00 : Repas de la Festa Major, sur la Place Gambetta

Menu aux saveurs catalanes, avec en entrée les fameux escargots à la catalane concoctés par Monsieur le Maire. Prévoyez votre couvert (assiette, couverts et verre) !

Participation : 10 euros Réservation avant le 18 septembre sur boutique.ville-argelessurmer.fr et auprès de l'Office de Tourisme (04 68 81 15 85), du Mémorial du camp d'Argelès et de la Casa de l'Albera.



À partir de 15h00 :

Festivities catalanes au cœur du village

Se mêlent dans les rues et sur les places : bodega animée par l'association des commerçants du village, sardanes avec le Foment de la Sardane et ballet (dances traditionnelles), chants catalans avec Els Cantaires d'Argelers, Gegants de la Colla Gegantera i cultural catalana d'Argelers, castells (tours humaines)... Sans oublier d'étincelants correfocs (spectacle de feu) !

À partir de 21h00 :

Concert du groupe HOLD UP et feu d'artifice

Dimanche 28 septembre

À 11h00 : Messe musicale, à l'église Notre-Dame-del-Prat, avec la cobla Tres Vents et les Cantaires d'Argelers

À 12h00 : Demi-ballada de sardane, sur la place Saint-Côme et Saint-Damien, avec le Forment de la Sardane

A 17h00 : Baisser de rideau au cinéma Jaurès. Les comédiens du Théâtre des Trois coups vous ont concocté saynètes et autres sketches pour clore cette Festa Major 2025 dans la joie et la bonne humeur. Entrée libre de participation

* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

Tribunes libres

Argelès-sur-Mer est aujourd'hui dans une situation explosive : un maire «hors sol» défie les lois et les tribunaux, ignorant ses administrés !

Pour preuve : un maire qui, malgré les condamnations judiciaires, persiste à ignorer les droits des associations et à leur refuser l'accès aux salles municipales, pourtant vides. Une municipalité qui, malgré un contrat annulé avec Kéolis pour les transports, s'entête à gérer seule cette mobilité à un coût exorbitant, pesant lourdement sur les contribuables.

Sans aucune concertation, le maire ferme le chenal du Racou, bouleversant la vie des riverains et ternissant l'image de la station. Que dire des stationnements payants jusqu'à minuit, censés financer des actions pour les habitants, mais détournés pour combler le déficit de la régie des transports.

Les chiffres du dernier rapport du ministère de l'Économie et des Finances sont alarmants : entre 2008 et 2023, il note une chute de l'autofinancement, une explosion de la dette, une hausse des frais de fonctionnement et des impôts locaux (+ 90%). Malgré ces alertes, le maire nie en bloc, affiche un optimisme rassurant, mais derrière cette façade, une dette abyssale se creuse, hypothéquant l'avenir des générations futures.

Argelès-sur-Mer, une ville en crise, où les décisions controversées et la gestion opaque du maire alimentent colère et incompréhension. Un maire qui, malgré les signaux d'alarme, semble déterminé à poursuivre sa route, sourd aux attentes et aux demandes de ses administrés.

Le groupe « Argelès C'est Vous »
Charles Campigna,
Patricia NadalGuy Esclopé

Chères Argelésiennes, Chers Argelésiens

Durant ce mandat, nous avons pu constater combien il est complexe d'administrer et de gérer une commune comme Argelès sur Mer. Entre les fortes contraintes liées au littoral, la saisonnalité touristique, la pression foncière et les attentes croissantes des habitants, chaque décision exige un arbitrage délicat entre développement économique, protection de l'environnement et qualité de vie. Nous avons pris conscience des difficultés à concrétiser des projets autour des contraintes de procédures administratives lourdes, cadres législatifs stricts et délais d'instruction qui retardent la mise en œuvre. Conscients de ces problématiques, nous restons dans une démarche constructive, axée sur le dialogue et les propositions. Nous croyons fermement que c'est en collaborant et en partageant nos idées que nous pourrions trouver des solutions adaptées aux besoins de nos concitoyens. Nous nous engageons à rester à l'écoute de chacun et à favoriser un échange fructueux, loin des critiques stériles qui n'apportent aucune valeur ajoutée. Faisons de notre diversité une force et travaillons main dans

David TRIQUERE, Laurent COMANGES,
Alexandra COLOME



Focus Une ville pleine de talents

Laurent Cassagne,
plume de vie

**Écrivain installé à Argelès-sur-Mer,
Laurent Cassagne a reçu le 06 octobre 2024,
la médaille de bronze de la prestigieuse
Académie des Arts, Sciences et Lettres de Paris.
Portrait d'un auteur sensible.**

Homme de chiffres longtemps, homme de lettres toujours. Après une carrière dans la finance, Laurent Cassagne a choisi, à 50 ans, de donner plus de place à sa passion de toujours : l'écriture. Il s'y adonne depuis ses 12 ans . Bercé par les mots de Charles Baudelaire, Jean Giono, Pierre de Ronsard, Guy des Cars, Henri Troyat, Colette, Jean Paul Sartre et bien d'autre, Laurent écrit alors ses premières poésies, puis sort un premier livre, "Simultanéisme", à 17 ans. Mais c'est bien plus tard, à un moment charnière de sa vie, qu'il décide de s'y consacrer pleinement en s'officialisant.

« À 50 ans, j'ai vu ma vie dans un tableau », confie l'Argelésien de cœur. Il couche alors sur le papier ses émotions, ses blessures, sa joie. Il dépose ce qui le pèse dans ce premier roman publié sous pseudonyme, comme un exutoire. Depuis, il ne cesse d'écrire ; désormais sous son nom propre. Romans, poésie, contes, paroles de chansons, albums musicaux (dont il est parolier et interprète), livres de vie d'autrui également ... Ses textes abordent des sujets et messages profonds : le handicap, la différence, les blessures de la vie, l'amour, la solidarité du cœur mais aussi les liens familiaux et tous les héritages précieux. Il partage son amour de transmission au travers de conférences, d'interviews diverses, de rencontres associatives et de salons littéraires...

Un de ses livres intitulé "Notre-Dame aux yeux bleus", par exemple, rend hommage à ses grands-parents argelésiens et aux transmissions enrichissantes de leur vie. Clarisse et Louis étaient les gardiens de l'ermitage Notre-Dame-de-Vie, son berceau de vie, durant 25 ans. Ils lui ont transmis, entre autres choses, de précieux souvenirs d'enfance dans cet écrin de nature et un amour indéfectible pour ce site.



« J'aime à aller m'y promener, me ressourcer ; me rappeler ; mes enfants et petits-enfants aussi. C'est un peu comme une maison de famille éternelle. Le contact de ses parents lui fait naître un livre autobiographique spirituel intitulé "Instants célestes", un tournant de sa vie, fruit de quatre années d'introspection, de doute et de courage pour accepter les imprévus et les cadeaux de la vie. « J'écris ce que mon âme me souffle », dit-il en tant qu'écrivain médium.

Ses rimes sensibles ont été récompensées à 6 reprises par la Compagnie littéraire du Genêt d'Or Jocs Florals Rossello, entre 2019 et 2025. L'an dernier, le diplôme et la médaille de bronze de l'Académie des Arts, Sciences et Lettres de Paris sont venus saluer l'ensemble de son parcours d'écrivains. Une belle reconnaissance pour cet auteur, actuellement jury d'un concours littéraire, qui écrit autant pour lui que pour les autres avec, toujours, cette envie de toucher au cœur des gens et de transmettre la lumière et les messages « Nous avons tous un arc-en-ciel en nous. Il faut juste savoir inverser notre regard pour en libérer les couleurs ! », assure-t-il.

Les livres de Laurent Cassagne sont disponibles notamment à la boutique Rhunes et Chaudron, quai Vasco de Gama, au port d'Argelès-sur-Mer.

ARGELÈS-SUR-MER

Festival de Abrac'Argelès^{#4} Magie

du 21 octobre
au 02 novembre



LÉO BRIÈRE ACHILLE MAGIC GRAND GALA

Ateliers de magie,
La Fabrique des p'tits sorciers, Maudit Musée,
Spectacle d'Halloween...
et bien plus encore !

Réservez vos
places en ligne



Argelès
sur-mer
la naturelle



ville-argellessurmer.fr